

BESANÇON

Centenaire 14-18 Exposition sur les journaux de tranchées au Musée du temps

de tranchées à nos lecteurs. Les invitations sont à retirer à notre agence, 60 Grande Rue, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

2011-1914-1918 paru en 1955, André Charpentier cite 88 titres belges : 49 en français, 38 en flamand et un bilingue.

dimanche et jours fériés de 10 h à 18 h ; fermé le lundi et les 25 décembre et 1^{er} janvier.



Le plus célèbre des journaux de tranchées belges a été fondé par un groupe de 7 instituteurs. Photo DR

ANNONCES LEGALES



633968300



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de travaux de Sprinklage

1. Identification du maître d'ouvrage : société d'équipement du département du Doubs (sedD), 6, rue Louis-Garnier, BP 1513, 25008 Besançon cedex, tél. 03.81.41.46.67.
2. Procédure et mode de passation : article 10 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 - Procédure adaptée ouverte avec possibilité d'engager une négociation.
3. Objet du marché et lieu d'exécution : marché unique des travaux de Sprinklage selon la norme NF/EN 12845, du parking de l'îlot-Pasteur à Besançon.
4. Modalités d'attribution : entreprise individuelle spécialisée ou groupe-ment solidaire d'entreprises spécialisées.
5. Démarrage des travaux : février 2015.
6. Durée prévisionnelle des travaux : 3 mois.
7. Obtention des dossiers de consultation : les dossiers de consultation sont remis gratuitement aux entreprises sous format numérique sur demande écrite par courriel au maître d'œuvre, le B.E. TECSA de Villefranche-sur-Saône : tecca@free.fr
8. Visite obligatoire du lieu d'exécution des travaux : elle est fixée au mardi 13 janvier 2015 à 14 h.
9. Justifications à produire : références récentes concernant des réalisations et travaux équivalents.
10. Critère de jugement des offres : le maître d'ouvrage choisira l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères et pondérations mentionnés dans le règlement de consultation, à savoir :
 - références et expériences : 60 % ;
 - prix : 40 %.
11. Délais et réception des offres :

Date limite de réception de la demande de retrait du dossier de consultation : vendredi 9 janvier 2015.

Date limite de réception des offres : vendredi 23 janvier 2015 à 12 h.

4) Conditions de participation : le candidat devra remettre les documents précisés dans le règlement de consultation.

5) Nombre de candidats :
- nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 1 ;
- nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 3.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate ;
- qualité des références fournies.

6) Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

7) Procédure de passation : procédure adaptée et restreinte (articles 28 et 74 du CMP) avec remise de prestation.

8) Date limite de réception des candidatures : 22 janvier 2015 à 16 h.

Date limite de remise des offres : 17 mars 2015 à 12 h.

9) Dossier transmis sur demande écrite par messagerie à l'adresse ci-dessus.

10) Date d'envoi de l'avis à la publication : 23 décembre 2014.

633644600

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN
Reconnu HENRIET DES CÔTES
GAEC agréé le 5 juin 1989
sous n° 726
Société civile au capital variable de 135.832,07 €
RCS de Besançon n° 352 758 320
Siège social : « Les Côtes »
Au domicile
de M. Christian HENRIET
25130 Villers-le-Lac

M. Christian HENRIET, associé unique dudit GAEC, a décidé, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2014, la transformation du GAEC en EARL au 6 décembre 2014 et diverses modifications statutaires.

Les caractéristiques de la nouvelle société sont les suivantes :

Forme : société civile, à statut EARL.
Dénomination : EARL HENRIET DES CÔTES.

Capital social : 135.832,07 €.

Siège social : « Les Côtes », 25130 Villers-le-Lac.

Objet : exploitation agricole et activités accessoires.

AVIS AU PUBLIC

Commune de Labergement-Sainte-Marie

Prescription de la révision générale du POS et transformation en PLU

La commune de Labergement-Sainte-Marie, par délibération n° 2014-12-02 du 26 novembre 2014, prescrit la révision générale du Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette délibération est consultable en mairie.

63318400

Avocats BUET & Associés
M^e D. BUET
15, place Grangier
21000 Dijon

URFINA
Société civile
au capital de 400.000 euros
Siège social : 7, rue Voirin

M^e Yves BOUVERESSE
SCP BOUVERESSE - VERNEREY
Avocat au barreau
de Montbéliard
y résidant 5, rue Vivaldi
Tél. 03.81.98.21.01

VENTE AUX ENCHÈRES

Il sera procédé à la vente aux enchères en un seul lot des biens et droits immobiliers situés sur : la commune de Montbéliard, 2 et 4, rue Émile-Oustalet, dans un ensemble immobilier dénommé « LES RÉSIDENCES FLORALIES », soumis au régime de la copropriété cadastré section AR n° 241 lieu dit « Rue Linné », d'une superficie de 32 a 76 ca, les lots suivants compris dans le bâtiment F : « Églantine » :

- le lot n° 76 : un appartement n° F 205 situé au 1^{er} étage, composé : d'une entrée (6,55 m²) et dégagement avec grand placard double porte (2,30 m²), cuisine (8,92 m²), salon-séjour (23 m²), 2 chambres (9,91 m² - 10,30 m²), salle de bains-W.-C. (3,68 m²), W.-C. (1,32 m²), outre un balcon (8,60 m²).
- le tout d'une surface utile et Loi Carrez de 65,98 m² et une surface hors Carrez de 25,58 m².
- le lot n° 58 : une cave n° F 208 de 1,98 m² ;
- le lot n° 64 : un garage n° F 308 de 15 m².

Lesdits biens sont actuellement loués.

Devant le juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Montbéliard, cité judiciaire, rue Mozart, à Montbéliard, le vendredi 13 février 2015, à 10 h 30.

Mise à prix : 54.000 € (cinquante-quatre mille euros).

Les enchères ne pourront être por-

SCP MASSON PILATI
BRAILLARD LEROUX
Avocats exerçant en société
Parc Lafayette
13, rue Christiaan-Huygens
25043 Besançon cedex 3
Tél. 03.81.81.12.14 ou 03.81.81.78.17

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le vendredi 6 février 2015 à 10 h au tribunal de grande instance de Besançon, palais de justice, 1, rue Mégevand, salle C.

Commune de Besançon (Doubs) :

- une maison à usage d'habitation avec garage ;
- un grand garage avec pièces lieu dit 37, chemin Dessus-de-Chailluz, cadastré section PT 236 située 37, chemin Dessus-de-Chailluz pour 5 a 43 ca ;
- un second bâtiment faisant office de hangar.

Visite sur place à Besançon (Doubs), 37, chemin Dessus-de-Chailluz, le vendredi 16 janvier 2015 à 9 h.

Mise à prix : 60.000 €

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du tribunal de grande instance de Besançon, palais de justice, 1, rue Megevand à Besançon

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat au barreau de Besançon.

Pour la SCP
l'avocat ayant charge
M^e Caroline LEROUX
63349100

SCP Romain FEUVRIER
et Raymond POLATLI
Notaires associés
25120 Maiche

Capital social : mille cinq cents euros (1.500 €).

Apports en numéraire : mille cinq cents euros (1.500 €).

Gérants : M. Christian JEANNEROT, demeurant à Maiche (25120), 15, rue Charles-Simon, M. Tomy JEANNEROT, demeurant à Cernay-l'Église (25120), 1, lotissement En Campeney et M. Jordan JEANNEROT, demeurant à Maiche (25120), 15, rue Charles-Simon.

Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, sauf entre associés.

La société sera immatriculée au RCS de Belfort.

Pour avis et mention
Romain FEUVRIER
Notaire
633425400

Par jugement en date du 12 décembre 2014, le tribunal de commerce de Lons-le-Saunier a ouvert une procédure de sauvegarde au bénéfice de la société SIMAT SYSTEM SARL sise rue du pavé 39600 Champagne-sur-Loue avec ets secondaire à Besançon, 1, rue Thomas-Edison.

Mandataire judiciaire : M^e Pascal GUIGON demeurant à Besançon 8, rue Louis-Garnier.

Période observation et poursuite d'activité jusqu'au 12 juin 2015.

Les greffiers
633785000

Annonces légales

TRANSMETTEZ VOS FICHIERS D'ANNONCES LÉGALES

AU FORMAT WORD